



RÉUNION DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA NATIONAL CONFERENCE OF STATE LEGISLATURES

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Délégation de l'Assemblée nationale pour les relations avec les États-Unis (DANREU)- Sioux Falls (Dakota du Sud)- 12 au 14 octobre 2017
PARTICIPANTS	<ul style="list-style-type: none">- M. François Ouimet, vice-président de l'Assemblée nationale du Québec (ANQ), vice-président de la DANREU et représentant de l'ANQ au Comité exécutif de la National Conference of State Legislatures (NCSL)- M^{me} Mireille Jean, députée de Chicoutimi et représentante de l'ANQ au comité exécutif de la NCSL
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Depuis 2000, l'ANQ participe, à titre de membre international affilié, aux activités de la NCSL, une organisation américaine parlementaire réunissant des législateurs des 50 États fédérés.- En 2005, l'ANQ a obtenu un poste sans droit de vote au comité exécutif de la NCSL, devenant ainsi le premier membre international affilié à siéger à cette instance.- Le comité exécutif de la NCSL gouverne l'organisation. Il supervise, contrôle et dirige les activités de la NCSL et de ses différentes commissions de travail.- Depuis décembre 2009, l'ANQ participe aux travaux du groupe de travail sur les relations internationales.- L'ANQ siège au sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Préparation de l'assemblée annuelle 2018 et affaires courantes de l'organisation- Rencontre du sous-comité sur les communications et les relations avec les membres
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Promouvoir le maintien des accords de libre-échange entre le Canada et les États-Unis.- Faire la promotion de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, du 15 au 18 mars 2018.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Participer activement aux réunions du comité exécutif et du sous-comité sur les relations et les communications avec les membres de la NCSL.
 - Veiller aux intérêts du Québec au sein de l'organisation, notamment lors de la rencontre du comité exécutif et des réunions des sous-comités.
 - Positionner les enjeux d'intérêt pour le Québec en prévision du prochain Sommet législatif de la NCSL qui aura lieu à Los Angeles, du 29 juillet au 2 août 2018.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- Les membres de la délégation québécoise ont distribué le matériel promotionnel de la Conférence interparlementaire sur le libre-échange qui aura lieu à Québec, en mars 2018. Le vice-président s'est d'ailleurs adressé à la cinquantaine de membres du comité exécutif afin de les inviter officiellement à prendre part à l'activité.
 - La députée québécoise a pris part au programme du Groupe de travail sur les innovations dans les systèmes de santé des États. Celle-ci a pu visiter le centre Avera's telehealth hub (eHelm), qui se spécialise dans l'assistance médicale à distance par laquelle médecins et spécialistes peuvent soutenir des interventions dans diverses villes des 14 États couverts par le service.
 - Les représentants québécois ont participé à diverses réunions des comités de la NCSL, notamment le Groupe de travail sur les commissions permanentes et la révision des priorités de l'organisation face au gouvernement fédéral américain. Enfin, ils ont pris une part active aux travaux du comité exécutif de la NCSL.
 - Les députés ont renforcé le réseau parlementaire de l'Assemblée nationale en prenant part à diverses discussions avec les dirigeants de la NCSL, notamment la présidente, la sénatrice Deb Peters, et le directeur général, M. Bill Pound.

COÛT	Repas	455,00 \$
	Hébergement	1 496,53 \$
	Transport ¹	2 958,72 \$
	Interprétation	0,00 \$
	Autres ²	235,55 \$
	Total	5 145,80 \$

¹ Peut inclure des coûts de transport aérien et terrestre, pour se rendre sur les lieux de la mission et sur place, ainsi que des frais de stationnement.

² Peut inclure des frais d'inscription, de bagages, de visa et passeport, de vaccin et médicaments, de communication, des frais liés à une variation du taux de change et d'autres frais inhérents.